

# Droit d'accès à la médiation



## Pour un droit à la médiation.

Nous voulons apporter une pierre à l'édifice en construction. Une pierre qui peut modifier le climat de confiance dans les écoles. Une pierre qui peut modifier la culture de chacune des organisations scolaires vers plus de coopération et une autonomie nouvelle pour chaque personne.

Introduire dans les écoles et par-delà dans la société un droit à la médiation peut créer une logique constructive et faire sortir nos concitoyens d'une conception ordinaire, binaire du conflit qui se résout devant un pouvoir arbitral ou dans un duel destructeur.

Il s'agit de construire une vision du conflit comme une opportunité d'évolution des relations qui habitent tous nos projets. Agir dans le champ scolaire en créant un droit à la médiation assumé, accessible à tous, aura immanquablement, à terme, un impact sur l'ensemble de la société.

Il s'agit d'introduire un droit d'être aidé par un médiateur professionnel au sein des services publics, pour trouver une solution collaborative dans les conflits qui animent nécessairement la vie scolaire et sociale en général.

Il s'agit d'un désir ambitieux de créer un service public de médiation professionnel qui dispose des moyens structurels pour déployer toute son efficacité.

- Une hiérarchie forte qui puisse imposer l'indépendance nécessaire pour que la figure du médiateur soit crédible auprès du public
- Un statut de médiateur qui institutionnalise une fonction cohérente

centrée sur une définition de la médiation qui lui donne son seul pouvoir : celui d'aider à la résolution des conflits.

- Un service accessible aux citoyens qu'ils soient élèves, enseignants, parents, personnels de direction, ...

Une réforme ambitieuse de la médiation scolaire peut avec une construction légale solide amplifier l'expérience accumulée sur le terrain par les médiateurs. Elle peut agir sur la rupture sociale qui se déroule devant nos yeux.

Les modifications profondes qui ont touché nos rapports à l'autorité, nos modes traditionnels de régulation des conflits créent la nécessité d'innover en ajoutant une dimension collaborative, alternative au système de justice et de gestion disciplinaire au sein des écoles et de la société.

La médiation porte ces valeurs en elle (coopération et créativité). De plus, elle ouvre à l'autonomie en favorisant une recherche de solution commune.

Actuellement cet esprit et ces valeurs peinent à s'imposer dans un climat social tendu, animé par la peur. Ce projet cherche à rallier tous ceux qui sentent le pouvoir transformateur de la médiation et l'opportunité qu'elle représente.

Nous vous proposons un projet politique fondé sur la conviction que vivre ensemble est enrichissant humainement.

## **Osons la médiation.**

